



CONDITIONS
TARIFAIRES

EDC
EUROPÉENNE DE
CAUTIONNEMENT

CAUTIONNEMENT TABAC

Crédit à la livraison et crédit de stock

DROIT D'ENTRÉE ¹

1,40%

du montant du crédit à la livraison

TAUX

1,60%

Taux applicable pendant les quatre premières années complètes (de janvier à décembre).

1,36%

Taux réduit après la remise fidélité de 15% dont vous bénéficiez après votre quatrième année complète de cautionnement.

Crédit saisonnier

TAUX

0,55%

de la fraction de livraison payable à terme

Sous condition d'éligibilité

ATCL (ou CCT)

L'Augmentation Temporaire du Crédit à la Livraison permet de faire face à des variations de commandes importantes en été ou en hiver.

COÛT

20€

par tranche de 5 000 € (0,40%)

Cautionnement (tacitement reconductible) délivré par tranches de 5 000 € en fonction du montant complémentaire souhaité.

¹ Sont exonérés du paiement du droit d'entrée : les buralistes ayant déjà été cautionnés par l'EDC pour leurs crédits tabac sur une précédente affaire, les mutations d'affaires entre époux si l'affaire est déjà cautionnée pour le tabac par l'EDC et enfin les mutations d'affaires cautionnées pour le tabac par l'EDC s'il s'agit d'une cession d'un ascendant vers un descendant (parent vers enfant).

MODALITÉS DE FACTURATION DES COMMISSIONS DE CAUTION

Pour les demandes de cautionnement reçues en cours d'année, la commission de caution est décomptée à raison des mois restant à courir jusqu'au 31 décembre suivant, tout mois commencé étant dû en entier.

4^e trimestre de l'année N - 1 (paiement de l'acompte)

- Montant de l'acompte appelé : environ 60 % du montant de la commission de l'année N - 1 ainsi que les frais de renouvellement.
- Encaissement effectué, pour notre compte, par Logista France.

1^{er} semestre de l'année N (paiement du solde)

- Envoi de votre facture détaillant la commission due, les frais de renouvellement, l'acompte déjà réglé ainsi que le solde à verser.
- Cette facture sera votre justificatif comptable et ne devra pas être réglée directement à notre société.
- Encaissement effectué, pour notre compte, par Logista France.

BARÈME DE FRAIS EDC (NON SOUMIS À TVA) APPLICABLES À VOS CAUTIONNEMENTS

Frais de renouvellement annuels	10 € ²
Étude de dossier	Gratuit
Rejet de prélèvement / chèque impayé	Gratuit
Information annuelle des garants personnes physiques	Gratuit
Établissement d'une mainlevée de garantie	Gratuit
Établissement d'un duplicata de facture	Gratuit
Frais forfaitaires de recouvrement et intérêts de retard	40 € + intérêts ³

² Si vous êtes cautionné pour plusieurs activités, vos frais de renouvellement sont plafonnés à 20 €

³ En application des dispositions de l'article L441-6 du Code de commerce, une somme forfaitaire de 40 € par dossier ainsi qu'un intérêt égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage seront de plein droit appliqués pour toute facture impayée et tout remboursement de caution non effectué dans un délai de 15 jours suivant l'information de la mise en jeu de la caution par le bénéficiaire.

EDC EUROPÉENNE DE
CAUTIONNEMENT

Société de Financement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
S.A. au capital de 12 060 000 euros
542 049 481 RCS PARIS

18, rue de Saint-Petersbourg
75008 Paris
01 53 42 10 20
www.eurocaution.net